

Charleville-Mézières, le 10 juillet 2024

L'inspectrice d'Académie,

Directrice Académique des Services

De l'Éducation Nationale des Ardennes

Le Président du Parc Naturel Régional des
Ardennes

A

Mesdames et Messieurs les enseignants

Objet : Partenariat entre l'Éducation nationale et le PNR des Ardennes

Afin d'encourager la pratique de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, la collaboration entre l'Éducation nationale et le Parc naturel régional des Ardennes est un levier indispensable pour informer, expliquer, diffuser les bonnes pratiques. L'objectif pour la communauté éducative est de responsabiliser le citoyen de demain aux enjeux du développement durable. Les programmes d'enseignement pour cette rentrée 2024 rejoignent la mission d'éducation au territoire inscrite dans l'axe III de la Charte du PNR.

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional des Ardennes propose aux établissements de son territoire des animations scolaires dans le cadre de sa mission d'éducation. Le nouveau guide de l'offre pédagogique pour l'année 2024/2025 s'inscrit dans cette continuité en complémentarité des enseignements à mener dans le cadre scolaire **du cycle 1 au cycle 3**.

Les 8 thématiques présentées dans ce guide s'appuient sur la découverte des patrimoines naturels, culturels et paysagers, et permettent d'aborder les enjeux majeurs de ce siècle tels que le réchauffement climatique, la biodiversité ou encore les impacts de l'activité humaine sur l'environnement en général.

Les thématiques proposées sont les suivantes :

- Forêt et usages du bois,
- Alimentation et agriculture,
- Géologie locale et fossiles,
- Production et consommation d'énergie,
- Paysages du territoire,
- Architecture ardennaise,
- Environnement et biodiversité : les zones humides (mares)/ le bocage : sa faune, sa flore/ la forêt et son peuplement ou la réserve naturelle de Bois-en-val de Charleville-Mézières/ chauve-souris/ oiseaux/ abeilles/ insectes,
- J'habite un Parc naturel régional.

Chaque thématique est proposée sous forme d'animations ponctuelles allant de 1 à 5 demi-journées, selon la formule retenue.
Ces animations sont réalisées en classe et/ou à proximité de l'école par les chargé(e)s de mission du PNR des Ardennes ou par des structures « agréées Education Nationale » sélectionnées par le Parc.

L'inscription à une animation s'effectue à l'adresse suivante : amandine.feneuil@parc-naturel-ardennes.fr,
avant le 04 octobre 2024.

La chargée de mission Education à l'Environnement et au Développement Durable se tient également à votre écoute pour vous accompagner, dans la mesure du possible, dans vos projets d'écoles : la labellisation E3D, les éco-délégués, PAG, ... ou tout autre projet pouvant contenir un volet environnement, développement durable.

Nous espérons que cette nouvelle année scolaire sera riche en découverte et en partage de connaissances pour la réussite dans notre mission commune d'éducation au patrimoine culturel et naturel de notre territoire.

Mme. l'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services de
L'Education Nationale des Ardennes

Mme Clarisse STEIN

M. le Président du Parc Naturel Régional
des Ardennes



Monsieur Guillaume MARECHAL